



RAPPORT D'ACTIVITES

2018



L'ANNÉE 2018 A APPORTÉ DES TRANSFORMATIONS SIGNIFICATIVES DANS LA GOUVERNANCE ET LE CHAMP D'INTERVENTION AU QUOTIDIEN DES ÉQUIPES DE L'APASE.

- Tout d'abord le transfert du Département pour le territoire métropolitain en janvier 2017, a amené de nombreux échanges entre ses services et nos équipes afin de mettre en place des méthodes de travail et de créer une synergie entre la collectivité donneuse d'ordre et les associations de prévention spécialisée intervenant sur l'agglomération.
- A l'occasion de ce transfert de compétence, la METRO a interrogé la distribution, sur son territoire, de la prévention spécialisée, en finançant dans un premier temps l'étude puis ensuite la création ou le rétablissement en 2018 de nouveaux postes dont deux, confiés à l'APASE, dédiés aux jeunes en errance.
- La fusion de l'AP St Martin d'Hères et de l'APASE a par ailleurs amené, à compter du 1er Juillet 2018, l'intégration dans cette APASE "renouvelée" du territoire de Saint Martin d'Hères. C'est alors une équipe de 7 personnes qui est venue enrichir les équipes de direction et de terrain existantes.

Dans le même temps, cette année a vu le renouvellement du CA de l'APASE et de ses délégations au sein des Conseils d'administration de AGIL et Synergie Chantiers Educatifs.

L'évolution de la gouvernance et de l'organisation de la Prévention Spécialisée ont amené depuis 2017 un changement dans les modes de collaboration des établissements de Prévention Spécialisée de l'Isère, nos collègues du Nord Isère et de l'Isère Rhodanienne relevant pour leur part du Conseil Départemental, l'APASE (pour le territoire de l'agglomération Grenoble-Alpes Métropole) et le CODASE (dans sa partie "Prévention Spécialisée") relevant de la METRO.

Compte tenu du fait que Synergie Chantiers Educatifs, notre outil de sensibilisation des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée à la situation de travail salarié, relève quant à lui du Département, il est évident que le chantier de maintien en cohérence des dispositifs de protection de l'enfance en Isère, ouvert en 2017 restera sérieusement actif dans les années à venir.

Car c'est bien à ce point crucial que ces changements nous ramènent : quel que soit le territoire où elle opère, que ce soit en milieu urbain ou en zone rurale, la Prévention Spécialisée prend toute sa place au sein d'une indispensable protection de l'enfance, au service des plus fragiles de nos jeunes.

C'est sa raison d'être et les évolutions sociétales rapides et parfois brutales que nous traversons en confortent la nécessité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION Membres élus le 25/09/2018

Membres du bureau

Présidente : Geneviève MAURIN

Secrétaire : Renée AUZIMOUR

Trésorier : Michel MIET

Nicole BOLCATO

Bernard CHAMPENOIS

Elisabeth CLERC

Josiane RAOUL

Membres élus

Shérazade BEHOUH

Christiane BORANGA

Gilles CLUTIER

Sidonie LEBLANC

Isalia MARTINS

Tania VIEILLOT ETZOL

Geneviève MAURIN
Présidente

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le mot de l'équipe de direction

Depuis septembre 2017, notre association met en œuvre les missions de prévention spécialisée dans le cadre de la délibération votée par les élus métropolitains et qui fixe les objectifs, les orientations politiques globales et le cadre d'action de la mission.

En novembre 2017, les élus métropolitains font part de leur volonté de voir l'association Animation de prévention fusionner avec l'APASE. Les conseils d'administration des deux associations décident de s'inscrire dans cette démarche, qui a vu son aboutissement en Juillet 2018.

Dans la dynamique de sa prise de compétence, la Métropole a proposé à l'APASE, en partenariat avec le service prévention du CoDASE, de réaliser, entre octobre et décembre 2017, des diagnostics sur les territoires de l'agglomération qui en font la demande et qui ne bénéficient pas ou plus de l'intervention de la Prévention Spécialisée. Suite à ces diagnostics, pendant l'été 2018, de nouvelles équipes ont été recrutées et ont pris leurs missions à Domène (1 poste), à Seyssinet (1/2 poste) et auprès du public spécifique des jeunes en errance (2 postes).

Tout au long de l'année 2018, nous avons également contribué à la mise en place des contrats d'objectifs territoriaux.

Après un travail de diagnostic réalisé par chaque équipe de prévention, les éducateurs ont articulé les diagnostics et les axes de travail de la convention cadre de la Métropole pour proposer des modalités d'interventions spécifiques à chaque territoire. La Métropole a organisé, dans un

second temps, des rencontres avec les partenaires locaux (services de la commune concernés, services de département, établissement scolaires, missions locales, associations partenaires...) pour venir enrichir et compléter ce travail.

Au cours du dernier trimestre 2018, l'APASE en partenariat avec le CoDASE a contribué à :

- La création et la mise en œuvre pendant 7 semaines, pour 10 jeunes « décrocheurs », d'un stage de remobilisation dans parcours d'insertion sociale et/ou professionnel
- La réalisation d'un film sur le métier d'éducateur de prévention

L'équipe de direction de l'APASE a pu compter sur l'engagement de l'ensemble du personnel pour mettre en œuvre ces travaux et ces projets. Cependant, nous espérons une année 2019 sous le signe de la stabilité de nos interventions. Nous avons besoin de laisser le "temps pédagogique" se dérouler ; ce temps de l'accompagnement des jeunes et de la mise en place de projets qui nécessite à la fois une créativité et une réactivité sans cesse renouvelées. Mais il est nécessaire d'avoir une permanence, une continuité et une sérénité propices à l'établissement de liens solides de confiance avec les jeunes et les territoires afin de développer une intervention efficace et pertinente.

Le 29 juin 2018 nous avons fêté les 42 ans de l'APASE...

Un anniversaire qui coïncidait avec fin de la présidence de l'association par Christiane BORANGA. C'est pourquoi cette dernière a souhaité, à cette occasion, que nous mettions en lumière le lien entre l'école et le travail social.

En effet, depuis le début de notre histoire, notre action s'articule avec celle de l'école qui demeure l'un des premiers lieux de socialisation et d'éducation. Au fil des années, et dans le souci d'apporter un soutien aux élèves en difficulté et à leurs parents, nos missions nous ont conduit à tisser des liens avec les équipes des établissements scolaires.

Si le décrochage scolaire ne touche aujourd'hui qu'un pour cent des jeunes scolarisés, les difficultés scolaires concernent les trois quarts du public accompagné par l'APASE.

L'école est donc le dénominateur commun à tous les jeunes que nous avons accompagnés depuis la création de notre institution. C'est la raison pour laquelle, tout naturellement, nous pensons que notre place doit être auprès de nos partenaires de l'Education nationale afin d'aider à accompagner au mieux les jeunes les plus en difficulté et leurs familles.

Le programme de cette journée a été l'occasion de mettre en perspective la pratique et la théorie pour enrichir notre réflexion :

- des intervenants choisis pour leurs compétences en la matière : Véronique LAFORETS (docteure en sociologie, directrice de La

Bouture de Grenoble) et Joël ZAFFRAN (professeur des universités, sociologue - Centre Émile Durkheim de Bordeaux)

- la présentation d'un film réalisé à cette occasion où nous avons pu entendre les témoignages de chefs d'établissements scolaires
- La présentation d'expériences par les associations de prévention spécialisée de l'Isère AP, CODASE, PREVEN'IR

Ces différentes approches nous ont permis de prendre du recul sur notre travail au quotidien et d'ouvrir de nouvelles des pistes de réflexion pour l'avenir.

Cette journée riche en événements nous a donné l'occasion de mesurer le chemin parcouru par notre association depuis sa création. Ce constat nous encourage à poursuivre notre engagement vis-à-vis des jeunes en délicatesse avec les apprentissages scolaires.

Nous remercions le Président de la Métropole grenobloise M. Ferrari ainsi que M. Grasset, premier adjoint à la ville de Fontaine, qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018 :

Juin : l'APASE fête ses 42 ans et organise à cette occasion une journée de travail sur le thème "l'École et travail social". Plus de 200 personnes participent à cet événement.

Juillet : les associations AP et APASE fusionnent

Septembre : refonte du Conseil d'Administration et nomination d'une nouvelle Présidente.

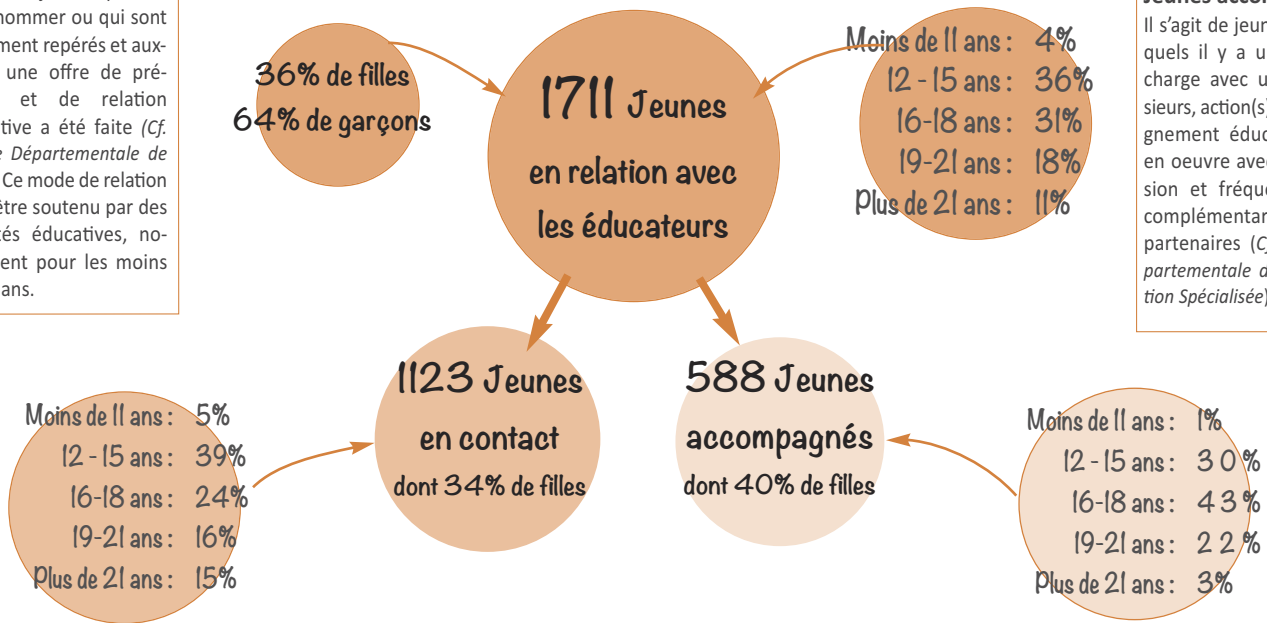
Analyse des stats générales

Jeunes en contact

Il s'agit de jeunes que l'on peut nommer ou qui sont clairement repérés et auxquels une offre de présence et de relation éducative a été faite (Cf. Charte Départementale de la PS). Ce mode de relation peut être soutenu par des activités éducatives, notamment pour les moins de 16 ans.

Jeunes accompagnés

Il s'agit de jeunes pour lesquels il y a une prise en charge avec une, ou plusieurs, action(s) d'accompagnement éducatif mise(s) en oeuvre avec leur adhésion et fréquemment en complémentarité avec les partenaires (Cf. Charte Départementale de la Prévention Spécialisée).



Les chiffres que nous présentons cette année ne sont pas comparables à ceux des années précédentes du fait des changements qui sont intervenus dans les équipes. Notre approche se situera sur les évolutions des proportions de chaque catégorie de population.

Au niveau des jeunes en relation avec les éducateurs, l'évolution notable est une baisse des moins de 11 ans qui s'explique par l'arrêt des interventions dans les écoles et des actions en direction des plus jeunes.

Nous notons également, dans le même temps, une diminution du pourcentage des 12-15 ans et une augmentation de celui des 16-18 ans et 19-21 ans. Ce qui correspond à l'évolution de nos missions et à l'élargissement de la tranche d'âge à 21 ans.

La répartition entre filles et garçons reste stable avec respectivement 36% et 64%.

Pour la population en contact, là encore, il n'y a pas d'évolution notable. Nous retrouvons :

- Une répartition filles/garçons à 34 et 66%,
- Une baisse des moins de 11 ans pour les raisons énoncées précédemment,
- Une augmentation des 16-18 ans qui passent de 20 à 24% de la population en contact.

Lorsque nous regardons les thématiques ou les supports utilisés pour être en contact avec le public, nous constatons une évolution du pourcentage de jeunes inscrits sur les projets éducatifs collectifs (de 11 à 17%) et

les rencontres et échanges de groupes qui passent de 9 à 14%. Ce qui est en adéquation avec le public majoritairement en contact : les 12-15 ans et les 16-18 ans qui représentent respectivement 39% et 24%. Ce sont des âges où les jeunes sont sensibles au collectif.

On observe que 32% des jeunes en contact l'ont été lors d'actions de loisirs et 25% pendant des interventions en milieu scolaire.

En ce qui concerne la population accompagnée par l'association, la répartition entre filles et garçons ne change pas : 40 % de filles et 60 % de garçons.

Les 16-18 ans représentent 43% de la population accompagnée : c'est une période intense de questionnements et d'évolutions (fin de scolarisation, orientation scolaire ou professionnelle, émancipation de la cellule familiale, conduites addictives et/ou à risques, etc.).

Nous retrouvons, dans les thématiques d'accompagnement, celles correspondant à nos missions : scolarité, formation et insertion professionnelle, inscription sociale et citoyenne ainsi que les relations du jeune à sa famille.

Un même jeune peut avoir plusieurs thématiques d'accompagnement.

La thématique justice est proportionnellement en augmentation cette année. Il peut y avoir plusieurs hypothèses à cet état de fait :

- Nous avons vécu, sur certains territoires

d'intervention, une année marquée par le souhait de la justice d'intervenir plus activement sur les lieux de trafic de stupéfiants, nous sommes en lien avec des jeunes gravitant autour de ces lieux.

- Le retour des 19-21 ans dans nos accompagnements peut aussi avoir des incidences sur cette thématique ; le passage à la majorité entraînant, au niveau de la justice, un traitement différent des délits commis.

Pour conclure, il apparaît finalement une continuité des thématiques et des actions mises en oeuvre malgré les changements que nous avons connus cette année. Les proportions constatées sont cohérentes avec celles que nous avons par le passé. Cette année peut être considérée comme un nouveau point de départ pour les éléments statistiques des années à venir.

2018...

à l'APASE c'est aussi...

La prévention éducative

LE GRÉSIVAUDAN

L'année dernière avait été qualifiée comme « année de la reconnaissance » et nous avons exprimé le fait que nous arrivions au maximum de ce que nous pouvions mettre en œuvre pour garder un équilibre entre les différentes facettes de notre mission.

Pour être complètes, nos interventions se fondent sur des temps de travail de rue, de présence sociale au sein de structures, d'interventions et d'accompagnements de collectifs. Or le nombre d'accompagnements individuels auxquels nous devons faire face, menace fortement l'équilibre qui doit exister entre les différents aspects de notre mission.

L'équipe d'éducateurs est dans une gestion permanente des urgences et des priorités en lien avec les accompagnements, ceci au détriment de la présence en travail de rue sur les territoires. Ce déséquilibre entraîne un risque notable de passer à côté ou « d'oublier » des jeunes moins visibles ou moins demandeurs mais qui ont tout autant besoins de nous.

Dans ce contexte, la question des choix à faire se pose pour la prévention éducative sur le territoire du Grésivaudan.

Nous repérons encore des pistes de développement possibles de notre intervention. Nous avons encore des idées ou des envies de proposer de nouvelles actions mais nous n'osons pas toujours les formuler car nous ne nous sentons pas en capacité de les développer à l'heure actuelle.

Citons-les tout de même :

- Projet Parcours G+
- Projet d'intervention auprès de toutes les classes de 4ème sur les relations Filles Garçons, le vivre ensemble et la citoyenneté
- Offre de temps collectifs au sein des établissements en fonction des difficultés rencontrées.

Signalons enfin l'arrivée d'un nouvel éducateur sur la commune de Domène. Le poste est financé par la Métropole et il est rattaché à l'équipe du Grésivaudan dans un souci de cohérence partenariale et territoriale.

VEUREY/NOYAREY

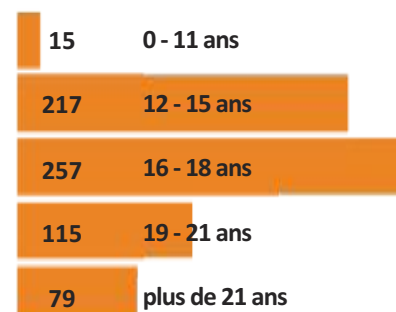
Cette année nous avons opéré un changement d'éducateur sur ce territoire, ce qui a entraîné quelques semaines de suspension de notre intervention. Le poste est rattaché à l'équipe de Fontaine, ce qui permet un regard, une analyse et une cohérence d'intervention sur le secteur Seyssinet, Fontaine, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize. Sur sollicitation des communes, la Métro nous a demandé de remettre en place et d'animer la Cellule de Veille Tranquillité pour les territoires de Sassenage, Noyarey, Veurey-Voroize.

Après plusieurs années de rupture des relations, le travail de partenariat a pu reprendre avec le Collège Fleming de Sassenage, au plus grand bénéfice des élèves de cet établissement.

684

Jeunes en relation avec les éducateurs

Dont 241 filles (33%)



557

Jeunes en contact régulier

35% de filles

127

Jeunes en accompagnement

38% de filles

Activités principales organisées dans le cadre des accompagnements (un jeune peut participer à plusieurs activités)

- Chantiers d'équipe (28 jeunes)
- Projets éducatifs collectifs (13 jeunes)
- Chantiers permanents (12 jeunes)

Thèmes principaux abordés dans les accompagnements (un jeune peut avoir plusieurs thèmes d'accompagnement)

- Formation et insertion professionnelle (77 jeunes)
- Relation du jeune à sa famille (75 jeunes)
- Santé (55 jeunes)

Sur Veurey, les regroupements de jeunes ont été beaucoup plus sporadiques sur l'année, les liens ont permis une régulation. Cela nous a conduit à recentrer notre intervention sur les accompagnements individuels ainsi que sur une fonction de soutien à la parentalité auprès de parents rencontrant des difficultés avec leurs enfants.

Sur Noyarey, notre intervention s'est poursuivie cette année. La diminution des problématiques rencontrées sur l'espace public, la baisse des accompagnements ainsi que des contraintes budgétaires fortes ont poussées la commune à faire le choix de stopper notre intervention pour l'année 2019 afin de renforcer leur offre de droit commun.



Directeur :
Jean Marie MANA
Directrice adjointe :
Hélène BOUTHIAUX

Psychologues :
Julie CALVAYRAC
Virginie FARA
Documentaliste :
Muriel MARZE

Chefs de Service :
Nadia CHADI
Marie Noëlle TOÏA
Emmanuel OBLINGER

Comptable :
Laurence COULOMB
Assistantes de Direction :
Sophie AMARA
Dominique PELLETIER

LES CHANTIERS EDUCATIFS

(Statistiques du 1er janvier au 7 décembre 2018)

Les chantiers éducatifs sont un outil pour les éducateurs afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion : se lever le matin, être actif, apprendre un métier, se confronter à la réalité du monde du travail et ses contraintes (respect du cadre, des horaires, des consignes, de la hiérarchie), sont autant d'éléments qui vont permettre une évaluation du jeune dans ses capacités, ses ressources et ses difficultés.

174 jeunes ont effectué au moins un chantier éducatif cette année, 305 contrats ont été signés avec Synergie Chantiers Educatifs

▲ LES CHANTIERS D'ÉQUIPES ET RENFORTS

Dans ces chantiers, l'éducateur est présent avec 1 ou 2 jeunes sur toute la durée du chantier, soit seul, soit avec un éducateur technique. Ce sont des contrats courts, de 3 à 21 heures.

186 contrats signés pour 132 jeunes, pour un total de 1445 heures jeunes, dont 1008 h encadrées par les éducateurs de l'APASE :

- 54 contrats pour l'activité Restauration, 447,5 heures
- 53 contrats pour l'activité Peinture, 377 heures
- 41 contrats pour l'activité Environnement, 357,5 heures
- 38 contrats pour l'activité Services (distribution, déménagement), 263 heures

La majorité des jeunes font au moins un chantier d'équipe avec l'éducateur de prévention avant d'intégrer un chantier permanent.

16 ans		17 ans		18 ans		19 ans		20 ans		21 ans		+ de 21	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
27	14	22	5	21	12	11	4	6	4	2	0	4	0
41		27		33		15		10		2		4	

▲ LES CHANTIERS PERMANENTS (PEINTURE ET ESPACES VERTS)

Ces chantiers, d'une durée d'une à deux semaines, sont encadrés par un éducateur technique Synergie. L'éducateur référent de l'APASE est présent à la signature du contrat et au bilan final, et est en lien avec l'éducateur technique durant la période de chantier.

Les prescriptions se font, dans la mesure du possible, en commun avec les Missions locales pour que cette expérience ne soit pas détachée d'un parcours d'insertion plus global.

119 contrats signés pour 88 jeunes, pour un total de 4588 heures jeunes

16 ans		17 ans		18 ans		19 ans		20 ans		21 ans		+ de 21 ans	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
20	3	20	7	14	10	5	2	4	1	1	0	1	0
23		27		24		7		5		1		1	

LE PROJET « REMOBILISATION »

Ce projet, financé par la Métropole dans le cadre de sa compétence Prévention spécialisée, a été mis en œuvre par les associations CODASE et APASE, en partenariat avec Synergie Chantiers Educatifs.

10 jeunes de l'agglomération grenobloise, âgés de 16 à 19 ans, se sont inscrits sur ce projet encadré par trois éducateurs détachés pour assurer cette mission. Les jeunes ont été prescrits par les éducateurs de prévention qui ont suivi de près leur engagement sur ce parcours (contacts et RDV avec les encadrants, bilan mi-parcours et final, participation à des chantiers)

La remobilisation de ces jeunes non scolarisés et sans solution est passée par des apprentissages divers afin de les inscrire dans un parcours d'insertion :

- reprendre une activité, tenir un rythme de vie au quotidien
- se confronter à la réalité du monde du travail
- développer des savoir-faire: expérimenter, capitaliser des expériences, acquérir des nouvelles connaissances
- développer des savoir-être : travail sur la citoyenneté, sur le respect du cadre, sur sa place dans un collectif

Pendant 8 semaines, les jeunes ont expérimenté différentes activités :

- chantiers en restauration, peinture et espaces verts
- passage du PSC1
- activité escalade
- rencontre de structures en lien avec l'insertion (IMT, CMA, UNICITE...)
- rencontre d'associations (bénévolat pour la Banque alimentaire, chantier restauration pour Point d'Eau)
- ateliers de coaching, communication, CV, lettre de motivation, entretiens
- temps de vie collective autour des repas
- mini séjour d'une nuit à la montagne

Les 10 jeunes sont arrivés au bout de ce parcours, non sans mal. La mobilisation des jeunes par les éducateurs a été constante afin de les maintenir dans une dynamique positive. Toutes les propositions n'étaient pas accueillies de la même façon, car ils étaient rémunérés uniquement sur les périodes de chantier.

Les jeunes étaient présents à la clôture de ce projet pour accueillir les différents partenaires autour d'un buffet-apéro réalisé par leurs soins.

Ce type de projet est cependant difficile à encadrer. En effet, pour l'APASE, il est nécessaire d'inscrire des éducateurs de terrain dans ce type d'accompagnement. Cela implique des remplacements sur les équipes pouvant déstabiliser les interventions sur les territoires.

Réseau "Partenaires Egalité"

Ce réseau de professionnels, coordonné par la METRO, s'inscrit dans le plan métropolitain de prévention et lutte contre les discriminations. L'APASE est engagée dans ce réseau depuis novembre 2016. Une cheffe de service et une éducatrice sont membres de la cellule de veille et d'action qui a pour mission de traiter les situations de discrimination et de contribuer à l'observation du phénomène discriminatoire sur l'agglomération grenobloise. D'autre part, l'Apase étant signataire de la Charte de ce réseau, elle s'engage à former ses salariés sur la question de la discrimination.



Les Promeneurs du Net

Une éducatrice de l'APASE participe à ce dispositif piloté par la CAF de l'Isère depuis septembre 2017.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans afin de créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir, orienter.

Composé de plusieurs professionnels issus de milieux différents, l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat) par ces derniers a pour vocation d'établir une présence éducative en proposant des espaces de parole et d'échange sur internet.

Le public visé est un public jeune qui pourrait être émettre des difficultés et qui ne côtoie ni les structures d'accueil jeunes, ni des personnes ressources auprès desquels il pourrait trouver un appui.

En terme d'usage, l'utilisation d'un réseau social peut être une extension de la pratique du professionnel en amenant un moyen de communication supplémentaire avec les jeunes. C'est également un moyen d'informer les jeunes au travers de publications pouvant les intéresser (emploi, application, sorties culturelles, ...).

Ce dispositif reste à évaluer sur du long terme et peut être un apport en terme de prévention sur les dérives des réseaux sociaux.



La Maison des Ados (MDA)

Depuis l'ouverture fin 2008 de la Maison des adolescents Sud Isère, l'APASE participe au projet en mettant à disposition 20% pour un temps d'accueil et de soutien à destination des adolescents de 12 à 21 ans et de leurs familles.

Au sein de la Maison des Adolescents, trois dimensions spécifiques en interaction :

- L'accueil d'adolescents et leurs familles
- Des actions collectives de prévention et de promotion de la santé

L'activité réseau qui vise à favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence.

La mission de la Maison des Adolescents est de prendre soin des adolescents et de leur santé dans une visée de prévention hors prise en charge.

La Maison des adolescents Sud Isère s'inscrit dans un principe de non détermination, dans l'approche de co-construction et s'appuie sur les ressources et les potentiels des publics concernés.

L'accueil intervient dans une temporalité courte et dans l'organisation si besoin de relais vers des prises en charge spécialisées.

Groupe TIC

Depuis Septembre 2012, l'APASE met en place un groupe de travail autour des Technologies de l'Information et de la Communication: le groupe TIC. Il est composé d'éducatrices, d'un chef de service et d'une psychologue. En Septembre 2013, le groupe s'est ouvert aux professionnels du service de Prévention Spécialisée du CoDASE ; il est donc devenu interinstitutionnel.

Dès 2012, il nous est apparu comme essentiel de pouvoir appréhender ce phénomène et ses enjeux afin de nous positionner au mieux auprès des jeunes que nous accompagnons. Notre question centrale était alors : Sommes-nous au seuil d'une révolution sociétale et culturelle ? Les réseaux sociaux modifient-ils la manière de communiquer, d'être en lien avec les autres, de se montrer, de se voir et de grandir ?

Depuis maintenant six ans, à travers la création de différents outils, nous essayons d'amener les jeunes à réfléchir sur leurs pratiques numériques afin qu'ils puissent avoir une utilisation aussi éclairée et raisonnée que possible. Nous soutenons l'idée que ce travail de sensibilisation et de réflexion doit se faire sans diabolisation, en dehors de tout regard moralisateur. L'outil numérique en lui-même n'est ni bon ni mauvais, ce sont bien les usages que nous devons accompagner et questionner.

Aujourd'hui, nous continuons notre travail autour du numérique. Cette année, en lien avec les constats de terrain des éducatrices, nous avons approfondi une thématique sensible, notamment en raison du tabou qui l'entoure. En effet, nous avons créé une intervention ludique qui nous permet de discuter avec les jeunes de la pornographie (les conséquences du visionnage, l'envers du décor,...), tout en respectant la pudeur et la sensibilité de chacun.

PRE 2-16 sur Echirolles

Ce dispositif a pour but la prise en charge individualisée d'enfants en "fragilité" repérés généralement en milieu scolaire sur la base de critères multiples (difficultés dans le parcours scolaire, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux...). Une Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS), composée de différents acteurs (Education Nationale, Département, Ville, Apase) se réunit chaque mois pour valider l'entrée dans le dispositif des situations présentées anonymement. En découlent des préconisations et des pistes de travail mises en œuvre par les coordinatrices et référentes de parcours. L'accord des parents est un préalable pour mettre en place un accompagnement.

La coordination de ce dispositif est portée par le Service Education de la ville d'Echirolles. Trois éducatrices de l'Apase (2,5 ETP) sont détachées pour assurer la mission de coordinatrices EPS et référentes de parcours : 1 ETP pour les collégiens, et 1,5 ETP pour les primaires. Elles ont pour mission d'assurer le suivi individualisé des enfants et parents bénéficiaires en proposant des aides dans différents domaines (scolaire, social, éducatif, sanitaire, culturel, loisirs).